

# A Monsieur Tony Révillon

Autor(en): **Dufour**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **13 (1875)**

Heft 38

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183368>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

paire de puritains atrabilaires, vivant de café au lait et de vin blanc, et ne sortant de leurs sombres demeures, percées de « fenêtres étroites comme des meurtrières, » que pour « brouetter leurs enfants, le dimanche après-midi, sur la place d'armes, » etc. Bref, M. Révillon, avec la vivacité d'esprit et de style qu'on lui connaît, y servait un maître-plat de bourdes aux badauds de la gauche, aussi friands de ce comestible, semblé-t-il, que les badauds de la droite..... La *Feuille d'avis d'Yverdon* ayant protesté, dans une philippique (lisez *Fivippique*) toute bouillante d'une vertueuse indignation, contre les spirituelles coquecigrues de M. Révillon, ce dernier répondit, il faut le dire, avec beaucoup de finesse et de convenance, en promettant de rayer le nom d'Yverdon de sa seconde édition. — Le débat en était là, lorsque récemment, on apprit que M. Révillon séjournait momentanément à Yverdon; ce fut à cette occasion que les vers suivants lui furent adressés.

#### A Monsieur Tony Révillon.

Eh quoi! vous affrontez, dans notre pauvre ville,  
Le régime écœurant qui vous horripilait,  
Et l'on vous voit goûter, ô mortel versatile,  
La saveur du vin blanc et du café au lait?...  
(Pardon de l'hiatus, avouez qu'il s'impose,  
C'est vous qui l'avez fait en célébrant Noël,  
Et je ne puis, en vers, rappeler votre prose  
Sans adjoindre au café le lait sacramentel.....)  
Donc, vous nous avez pris pour de vieux calvinistes  
Sombres, collet monté, mômières et prédicants,  
S'accouplant tristement à des compagnes tristes,  
De maussades moutards, maussades fabricants.  
Détrompez-vous, Monsieur, nous avons lu Voltaire  
Plus encor que Calvin, nous savons rire... un peu,  
Jaser... de temps en temps, puis, nous savons... nous taire,  
Et c'est là le meilleur atout de notre jeu.  
Mais pour être dévôts!... Détrompez-vous, cher maître,  
Le sévère Jehan n'en croirait pas un mot,  
Il trouverait, ici, bien peu d'agneaux à pâître,  
Yverdon fut peut-être, il n'est plus, *parpaillot*.  
Nos femmes, il est vrai, vont parfois à l'église,  
Et nous sommes, voyez, de si parfaits maris,  
Que ça nous vexe peu qu'on nous les moralise.....  
(Que voulez-vous, cher maître, on n'est pas de Paris!...)  
Nous sommes assez sots pour croire à la famille,  
Assez bourgeois, Monsieur, pour nous y trouver bien,  
Assez provinciaux pour souffrir qu'une fille  
S'habille déceimment... sauf à manquer..... de *chien*.  
Oh! nous savons fort bien, qu'à ce train prosaïque,  
Nous restons d'Yverdon, c'est notre châtiment,  
Mais nous n'avons, pour ça, rien de pharisaïque,  
Et vous nous avez peints trop pittoresquement!  
Mais aussi, par Hercule! en quelle *pinte* obscure  
Vous aurait-on mené, pour y charger de gris  
La palette élégante et de joyeuse allure,  
Dont l'Europe connaît le brillant coloris.  
Trouver des gens d'esprit n'est pas chose impossible,  
Mais il en est ailleurs, Monsieur, qu'au cabaret,  
Allez les voir chez eux, — vous penserez plausible  
Qu'on rencontre du bon..... même dans *Nazareth!*  
Et tenez, si chez moi vous poussiez une pointe  
On vous épargnerait le *lait* et le *vin blanc*,  
On prendrait un cognac, un vermouth, une absinthe,  
Et l'on discuterait, sans s'échauffer le sang;

Nous nous entendrions à merveille au Bourgogne,  
Au Champagne, ma foi, nous serions deux amis,  
Au café, — (*noir*, au moins,) — vous diriez sans vergogne  
Tant de bien d'Yverdon..... que de mal de Paris.....

Yverdon, 14 septembre 1875. DUFOUR, avocat.

#### Coumeint on municipau fut remotsi pè onna fenna.

Lé bitès bâivont mi quand on subliè on bocon.  
Là Marienne abrèvàvè sa vatse, et quand bin l'ai  
a on diton que dit : « Fenna que subliè, too-lâi lo  
cou, » le s'ein moquàvè pas mau, et le subliottàvè  
dèveron sa *Tacon*. Adon Muïet (Samuel), qu'est de  
la municipalità, amenàve sa *Grise* pè lo lincou, po  
la fèrè bàire assebin, et li qu'est on grand moquè-  
ran, sè mette à recaffà dè la Marienne.

— Oh! la, la! que fasâi, la Marienne que subliè,  
hi, hi, hi!

Cé bougro quie, que ne cratchè pas dein lo verro,  
quand bin bâi à catson, desâi cein po fèrè eindia-  
blliâ la pourra fenna et po fèrè rirè lè buiandâirès,  
que lavâvont; mâ la Marienne l'ai repond :

— Oi, ye subllio po ma vatse, mâ ye cognâisso  
on municipau que bâi sein que iaussè fauta dè su-  
bllia!

L'arâi failu vairè elliâo fennès pè vai lo borné :  
le sè rabattâvont dâo tant que le risont dè cein que  
la Marienne avâi se bin remotsi cé *fier-bocon* que  
craïa que paceque l'étâi municipau, nion n'ousâvè  
lâi cresenâ.

On nous écrit la lettre suivante, que nous insérons  
vu l'originalité des idées qui y sont émises :

M..... le 6 septembre 1875.

Monsieur le Conteur.

Dans les débats récents qui ont eu lieu au Grand  
Conseil relativement à la tenue des registres de l'état-  
civil, nos députés se sont trouvés en face de diffi-  
cultés qu'ils n'avaient pas prévues. On ne veut pas  
créer de nouveaux fonctionnaires, et l'on a raison,  
mais les fonctionnaires communaux existants : syn-  
dics, secrétaires, etc., tout intelligents qu'ils sont, au  
dire de M. de Gingins, ne sont pas propres à la be-  
sogne. Que faire? Monsieur, la question est bien  
simple : il faut confier les dits registres à l'inspec-  
teur du bétail, c'est un homme généralement grave,  
sachant verbaliser, et, au besoin, apposer un sceau.  
Ce choix aurait cependant quelques petits incon-  
vénients qu'il importe de signaler. Ainsi : il suf-  
firait de la moindre inattention ou d'une simple  
transposition pour produire les *lapsus* suivants : Il  
y a promesse d'union entre Jean Froliet et Pindzon,  
âgée de cinq ans, race du pays, achetée à la foire  
de Grandson; ou encore : ce jourd'hui est né à  
Charles Boron une fille, sexe femelle, manteau ta-  
cheté, oreilles rouges, quatre pieds blancs, queue id.

De pareilles erreurs seraient sans doute regrettables  
mais, en revanche, imaginez quel bonheur, quel ra-  
vissement éprouverait un jeune savant des âges fu-  
turs à la lecture de ces registres; Messieurs, dirait-  
il à ses collègues de la société d'histoire, Messieurs,